

MOUVEMENT DES PTP 2024
POSTES DE FORMATEURS - ADDITIF

CREPS Centre-Val-de-Loire (4 postes) FOR 22 à FOR 25

CREPS du Centre-Val-de-Loire

Coordonnateur / coordonnatrice d'actions de formation

N° de poste**FOR 022****Poste susceptible d'être vacant****Métier ou emploi type*** : Code fiche : CMP-10-2-A / Correspondance RIME : FPEEPP09

* REME, REFERENS, BIBLIOFIL

Fiche descriptive du poste**Catégorie : Catégorie A****Corps : Professeur de sport – CTPS (Conseiller Technique et Pédagogique Supérieur)****Affectation****Administrative : Ministère des Sports****Géographique : CREPS Centre-Val de Loire 48 avenue du Maréchal Juin 18000 BOURGES****Missions****Activités principales :**

Le responsable du département Haut Niveau participe directement aux prises de décision relatives aux orientations et à la définition de la politique du haut niveau de l'établissement dans le cadre de la maison régionale de la performance. Il pilote et coordonne la mise en œuvre du département et manage une équipe composée de personnels médicaux, paramédicaux, administratifs et de surveillance.

Activités essentielles :

- Participation au comité de direction
- Participation à la définition des orientations en matière de sport de haut niveau
- Déclinaison opérationnelle des orientations en objectifs/actions
- Mobilisation des ressources disponibles pour atteindre les objectifs définis
- Représentation de l'établissement dans le domaine du sport de haut niveau
- Communication des résultats d'activité du département aux institutions compétentes
- Accompagnement des orientations, en matière de sport de haut niveau, dévolues aux structures permanentes de l'établissement par leur fédération de tutelle
- Accompagnement des acteurs du sport de haut niveau
- Suivi de l'ensemble des actions haut niveau de l'établissement
- Suivre, développer et gérer les relations avec les acteurs du haut niveau
- Évaluation des actions entreprises
- Conception d'une stratégie de communication du département

Conditions particulières d'exercice (NBI, régime indemnitaire - groupe de fonctions IFSE ...) :**Encadrement : OUI****Nb agents encadrés par catégorie : ... A - ... B - ... C****Conduite de projet : OUI****Compétences*****Connaissances, savoirs :**

- Du cadre général de fonctionnement de l'établissement (droit administratif et finances publiques)
- Du droit du sport
- Du contexte socio-économique du sport de haut niveau
- Du management et gestion publique
- Expertises des dispositifs et de l'organisation du sport de haut niveau

Savoir faire :

- Aptitude au dialogue avec les partenaires
- Capacité de synthèse et de mobilisation
- Esprit d'initiative
- Disponibilité
- Analyse de problématiques complexes, réalisation de diagnostics pluridimensionnels
- Conception et élaboration d'études prospectives
- Mise en œuvre d'actions et évaluation des politiques publiques dans son domaine d'activités
- Management opérationnel de l'équipe du haut niveau
- Mise en œuvre des politiques publiques en cohérence avec les situations et les acteurs territoriaux
- Conception et mise en œuvre des projets propres à l'activité du département du haut niveau
- Proposer des solutions opérationnelles et adaptées permettant de prendre des décisions dans un environnement complexe

CREPS du Centre-Val-de-Loire

Coordonnateur / coordonnatrice d'actions de formation

N° de poste	FOR 022	Poste susceptible d'être vacant
--------------------	----------------	--

- Construire des stratégies d'actions et/ou d'intervention en ayant une approche systémique des ressources et contraintes du sport de haut niveau
- Mobiliser les ressources et les compétences disponibles
- Conduire et animer une équipe de projet, de pairs, de partenaires
- Analyser et accompagner des projets individuels

Savoir être :

- Avoir le sens de la pédagogie
- Savoir résister au stress
- Avoir le sens de l'écoute et du dialogue
- Être créatif
- Savoir s'adapter

Personne à contacter : M. Marc DUBOIS, directeur du CREPS : marc.dubois@creps-cvl.fr
Mme Alexandra BIE BOUGARD, directrice adjointe : alexandra.bie-bougard@creps-cvl.fr

* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR : MENH1305559A)

CREPS du Centre-Val-de-Loire

Coordonnateur / coordonnatrice d'actions de formation

N° de poste

FOR 023**FOR 024****FOR 025****3 Postes susceptibles d'être vacants****Métier ou emploi type*** : Code fiche : SJA-40-A / Correspondance RIME : FPEEDU08

* REME, REFERENS, BIBLIOFIL

Fiche descriptive du poste**Catégorie : Catégorie A****Corps : Professeur de sport****Affectation****Administrative : Ministère des Sports****Géographique : CREPS Centre-Val de Loire 48 avenue du Maréchal Juin 18000 BOURGES****Missions****Activités principales :**

Dans le cadre des orientations générales de l'établissement, le coordonnateur / la coordonnatrice conçoit, met en œuvre et évalue des actions de formation dans les secteurs du sport, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Les missions du coordonnateur ou de la coordonnatrice sont les suivantes :

- Conception pédagogique, gestion administrative, logistique et budgétaires des actions de formation
- Animation d'actions de formation en « présentiel » et/ou à distance
- Mise en œuvre des méthodes et des outils pédagogiques adaptés aux différents publics
- Accompagnement des publics dans leur projet de formation et/ou d'insertion professionnelle
- Expertise et conseil en formation
- Animation et formation des équipes pédagogiques (formateurs, tuteurs)
- Participation à l'évaluation des dispositifs de formation et à la qualité des interventions
- Promotion des actions de formation dispensées

Conditions particulières d'exercice (NBI, régime indemnitaire - groupe de fonctions IFSE ...) :**Encadrement : NON-OUI****Nb agents encadrés par catégorie : ... A - ... B - ... C****Conduite de projet : NON-OUI****Compétences*****Connaissances, savoirs :**

- Droit de la formation et des diplômes dans les secteurs du sport, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
- Principes d'ingénierie de formation
- Techniques pédagogiques
- Connaissances générales sur les contenus relatifs aux formations dispensées
- Du cadre réglementaire, administratif et financier de la formation professionnelle
- Des dispositifs de formation diplômants aux métiers du sport : CPJEPS BPJEPS DEJEPS DESJEPS
- En didactique et pédagogie des APS

Savoir faire :

- Concevoir un dossier d'habilitation ou un cahier des charges de formation
- Formuler des objectifs pédagogiques en adéquation avec les orientations générales de formation
- Construire une action de formation et élaborer les supports pédagogiques
- Animer une situation de formation
- Construire, entretenir un vivier de formateurs, de structures d'accueil, de tuteurs et d'évaluateurs
- Elaborer et gérer un budget de formation
- Construire des outils d'évaluation pédagogiques, logistiques et financiers
- Formuler des propositions d'évolution de l'offre de formation en adéquation avec les besoins et/ou la demande
- Conception et animation de session (présentiel et distanciel)
- Mettre en œuvre les techniques de communication professionnelle
- Articuler son action avec le service administratif

Savoir être :

- Avoir le sens de la pédagogie
- Savoir résister au stress
- Avoir le sens de l'écoute et du dialogue
- Être créatif
- Savoir s'adapter

Personne à contacter : M. Marc DUBOIS, directeur du CREPS : marc.dubois@creps-cvl.fr**Mme Alexandra BIE BOUGARD, directrice adjointe : alexandra.bie-bougard@creps-cvl.fr**

* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR : MENH1305559A)